

## VEILLE SECTORIELLE

---

**Achats Publics** - Action éducative/Restauration scolaire -  
**Action internationale/Europe**  
**Aménagement et développement des territoires** - **Culture**  
**Droit public / Citoyenneté/ Institutions / Collectivités territoriales**  
**Economie** - **Environnement**  
**Finances publiques/Gestion locale**  
**Fonction publique/Statut** - **Formation**  
**Information/Communication/TIC**  
**Outre-Mer** - **Ressources humaines/Management**  
**Sécurité civile** - **Sécurité publique** - **Sciences Humaines/Société**  
**Social/Santé** - **Sport/Loisirs/Tourisme**  
**Travail/Emploi**  
**Urbanisme/Transports/Logement**

## NOS NOUVELLES ACQUISITIONS

## ACHATS PUBLICS

### **Le partenariat d'innovation, un outil délaissé ?**

Techni.cités, 02/2026, n° 390, p. 44-46

<https://gazette->

[pvgpsla6.lagazettedescommunes.com/fr/pvPageH5B.asp?puc=006920&nu=390&pa=1#44](https://pvgpsla6.lagazettedescommunes.com/fr/pvPageH5B.asp?puc=006920&nu=390&pa=1#44)

La loi n°2025-391 du 30 avril 2025 a modifié les conditions de recours au partenariat d'innovation, une catégorie particulière de marchés publics permettant à l'innovation de prendre toute sa place sous réserve de respecter le cadre procédural.

### **Achat numérique public : l'Etat publie sa nouvelle doctrine**

Lagazettedescommunes.com, 16/02/2026

<https://www.lagazettedescommunes.com/1024302>

Une circulaire publiée le 13 février 2026 a pour objet d'harmoniser les pratiques des acheteurs publics de l'Etat en matière de fourniture de services numériques. Elle avait été annoncée le 5 février 2026 par les ministres David Amiel, Roland Lescure et Anne Le Hénanff : l'objectif, orienter les décisions d'achat de biens et services numériques de l'Etat afin de garantir la souveraineté des solutions dont il s'équipe.

<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=45649>

<https://www.lagazettedescommunes.com/1023039>

## ACTION ÉDUCATIVE / RESTAURATION SCOLAIRE

### Animation

### **Les accueils collectifs de mineurs en 2024-2025 / INSTITUT NATIONAL POUR LA JEUNESSE ET L'EDUCATION POPULAIRE**

19/02/2026, n° 01, 2 p.

<https://injep.fr/publication/les-accueils-collectifs-de-mineurs-en-2024-2025/>

En 2024-2025, le nombre de places ouvertes en accueil de loisirs augmente en périscolaire (2,5 millions de places, soit + 3 % en un an) et demeure stable en extrascolaire (1,5 million de places).

En revanche, avec 1,3 million de départs d'enfants ou d'adolescents en colonie de vacances, la fréquentation des accueils collectifs avec hébergement diminue par rapport à l'année précédente (-4 %) et reste à un niveau inférieur à celui d'avant la crise sanitaire.

En hausse constante depuis 2009-2010, le nombre de places ouvertes dans les accueils de scoutisme continue de croître en 2024-2025 (159 000 places ouvertes).

[Retour sommaire](#)

## Education

### **Une nouvelle école 100 % inclusive à Maïche**

Techni.cités, 02/2026, n° 390, p. 33

<https://gazette->

[pvgpsla6.lagazettedescommunes.com/fr/pvPageH5B.asp?puc=006920&nu=390&pa=1#32](https://gazette-pvgpsla6.lagazettedescommunes.com/fr/pvPageH5B.asp?puc=006920&nu=390&pa=1#32)

[Doubs] Tout en fusionnant sur un seul site école maternelle, élémentaire et périscolaire, le nouveau Cercle scolaire de Maïche a été conçu pour être 100% inclusif, puisqu'il accueille des enfants en situation de handicap en plus des autres écoliers.

### **Les pratiques d'alliances éducatives dans le contexte des cités éducatives : un enjeu de transformation**

02/2026, 120 p.

<https://www.villes-et-territoires.fr/etude-les-pratiques-dalliances-educatives-dans-le-contexte-des-cites-educatives-un-enjeu-de-transformation/>

Cette étude conduite par le Réseau national des centres de ressources de la politique de la ville (RNCRPV) en collaboration avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) s'inscrit dans le contexte du programme national des Cités éducatives, label visant à renforcer le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative et à ouvrir le champ des possibles pour les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans.

A l'origine de cette étude, un collectif le groupe de travail (GT) « Éducation » du RNCRPV, qui s'est donné pour objectif de chercher à comprendre comment les coopérations interinstitutionnelles et interprofessionnelles ainsi que les coopérations avec les familles produisent des effets de transformations : les alliances éducatives – entendues comme des coopérations structurées entre institutions, professionnels, parents et jeunes – sont-elles porteuses de transformations durables des pratiques, des structures et des cultures professionnelles, des gouvernances territoriales et des relations éducatives elles-mêmes, au sein des territoires labellisés ?

La coéducation est posée en préalable comme un processus dynamique, évolutif et transformateur.

### **Jeunesse - Quand l'avenir des lycéens se joue sur TikTok**

Gazette des communes, des départements, des régions (La), 02/03/2026, n° 2805, p. 36

Aller chercher les jeunes sur leur terrain, avec leurs codes, est l'idée du Média orientation, lancé sur les réseaux sociaux. Non sans polémique.

### **Éducation - Une cellule de lutte tripartite contre le harcèlement scolaire**

Gazette des communes, des départements, des régions (La), 23/02/2026, n° 2804, p. 42

Justice, collectivités et Éducation nationale s'associent pour accélérer le traitement des situations de harcèlement scolaire.

[↩ Retour sommaire](#)

## Restauration collective

### Restauration scolaire - Des champs aux cantines, l'essor d'une coopérative

Gazette des communes, des départements, des régions (La), 23/02/2026, n° 2804, p. 41

Créée en 2020 pour alimenter une partie de la restauration collective de la ville et des environs, la SCIC Les Ferrages a, depuis, multiplié ses projets.

## AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

### Le stationnement banni autour des passages piétons

Gazette des communes, des départements, des régions (La), 23/02/2026, n° 2804, p. 14

<https://www.lagazettedescommunes.com/1024399/le-stationnement-banni-autour-des-passages-pietons>

D'ici le 31 décembre prochain, les places de stationnement situées 5 mètres en amont des passages piétons devront être supprimées. Explications.

### Municipales 2026 : le sort du petit commerce hante la campagne électorale

Gazette des communes, des départements, des régions (La), 23/02/2026, n° 2804, p. 8-9

<https://www.lagazettedescommunes.com/1024911/le-sort-du-petit-commerce-hante-la-campagne-electorale/>

Alors que la crise du commerce de proximité est un enjeu dans de nombreuses villes, petites ou moyennes, les acteurs du secteur cherchent à donner des solutions aux futurs élus.

### Routes : Des outils et méthodes pour optimiser la gestion du réseau

Techni.cités, 02/2026, n° 390, p. 26-27

<https://gazette-pvgpsla6.lagazettedescommunes.com/fr/pvPageH5B.asp?puc=006920&nu=390&pa=1#26>

De nouveaux outils et méthodes d'auscultation à grand rendement apparaissent pour la gestion des réseaux routiers. Adaptés à différentes échelles, du réseau communal aux autoroutes, ils permettent d'avoir une vision de l'état du patrimoine routier et de s'inscrire dans une approche préventive de l'évaluation et de la planification des travaux.

### La sécurité routière passe par l'entretien des infrastructures

Techni.cités, 02/2026, n° 390, p. 22

<https://gazette-pvgpsla6.lagazettedescommunes.com/fr/pvPageH5B.asp?puc=006920&nu=390&pa=1#22>

Le programme de recherche "Politiques départementales de sécurité routière", conduit notamment par le Cerema, a publié ses conclusions fin 2025. Des marges de progression réelles existent autour de l'aménagement et l'entretien des infrastructures.

<https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/605934/>

[Retour sommaire](#)

## **Le renouveau des parkings urbains**

Techni.cités, 02/2026, n° 390, p. 10-11

<https://gazette->

[pvgpsla6.lagazettedescommunes.com/fr/pvPageH5B.asp?puc=006920&nu=390&pa=1#10](https://pvgpsla6.lagazettedescommunes.com/fr/pvPageH5B.asp?puc=006920&nu=390&pa=1#10)

Quel avenir pour les parkings en ville, à l'heure où les mobilités changent ? Dans les grandes métropoles, les politiques de transport alternatif portent leurs fruits. Résultat : les parking se vident. Une multitude d'opportunités se présentent pour reconverter ces espaces souterrains.

## **CULTURE**

### **Penser la place de la culture en ville au-delà du storytelling politique**

TheConversation.com, 02/03/2026

<https://theconversation.com/penser-la-place-de-la-culture-en-ville-au-dela-du-storytelling-politique-276600>

À l'approche des élections municipales, la culture apparaît moins comme un thème central des programmes que comme un registre de légitimation des politiques urbaines. Elle permet de parler positivement de transformation, d'attractivité et de qualité de vie, tout en laissant souvent au second plan la question, pourtant déterminante, de l'habitabilité.

### **L'intermittence du spectacle : un régime nécessaire mais menacé / PROUST Serge**

24/02/2026

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-point-culture/les-midis-de-culture-le-point-culture-emission-du-mardi-24-fevrier-2026-2479021>

Alors que les intermittents du spectacle sont en grève pour protester contre la proposition du Medef d'augmenter le volume d'heures nécessaires à l'activation des droits, retour avec le sociologue Serge Proust sur l'origine et les spécificités de ce régime.

### **Municipales 2026 : pourquoi la culture est aux abonnés absents**

Lagazettedescommunes.com, 20/02/2026

<https://www.lagazettedescommunes.com/1025267>

Même s'ils ont souvent quelques propositions culturelles dans leurs programmes, les candidats aux élections municipales ne les brandissent pas en étendard dans les débats. Dans le contexte de crise aigüe de ce secteur de politique publique, cela peut sembler étonnant. Cette situation a pourtant plusieurs explications.

## **DROIT PUBLIC / CITOYENNETE / INSTITUTIONS / COLLECTIVITES TERRITORIALES**

### **Election - Vote par procuration et sincérité du scrutin / CAMBY JEAN-PIERRE**

Actualité Juridique. Droit Administratif, 02/03/2026, n° 8/2026, p. 408-411

<https://dalozknd-pvgpsla5.daloz->

[revues.fr/fr/pvPageH5B.asp?puc=004878&nu=202608&pa=1#14](https://revues.fr/fr/pvPageH5B.asp?puc=004878&nu=202608&pa=1#14)

Le législateur comme l'administration ont assoupli, d'une manière constante, les conditions exigées pour établir une procuration, au point de les faire disparaître au profit d'un "droit" ouvert sans condition. Le décret n° 2025-1059 du 3 novembre 2025 va plus loin en levant la vérification de la volonté du mandant.

[↩ Retour sommaire](#)

## **Début de mandat municipal - La mise en œuvre des nouvelles délégations**

Gazette des communes, des départements, des régions (La), 02/03/2026, n° 2804, p. 42-43

La fin du mandat municipal entraîne la caducité de toutes les délégations accordées antérieurement, aussi bien par le conseil municipal au maire sortant (les délégations d'"attributions") que par celui-ci, même s'il est reconduit dans ses fonctions, à ses adjoints (les délégations de "fonctions") et aux fonctionnaires des territoires (les délégations de "signature"). Le Conseil municipal issu des élections doit ainsi, s'il le souhaite, adopter une délibération pour déléguer au Maire, pour la durée de son mandat, tout ou partie des matières visées à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales. Ce dernier, une fois élu, peut prendre des arrêtés pour attribuer des délégations de fonctions et de signature.

## **Elections : attention, campagne décisive ! [Enquête] / collectif**

Courrier des maires et des élus locaux (Le), 02/2026, n° 387, p. 22-56

Au sommaire :

- Place au débat . . . de fond !
- Vers la fin des réflexes idéologiques pour atténuer la crise du logement ?
- L'attractivité, un graal indiscutable ?
- Ecologie : le risque du statu quo guette
- L'eau, enjeu abordé au compte-goutte
- Mobilités : vers un retour de la bagnole en centre-ville ?
- Enfance : au-delà des rythmes scolaires
- L'alimentation, cet ingrédient délaissé
- Commerce ; tout ne doit disparaître !
- Narcotraffic : des candidats condamnés au silence ?
- " Sortons de la campagne cette idée de toute-puissance des maires " Jean-Marc Offner, président du conseil stratégique de l'école urbaine de Sciences Po
- L'inabouti référé " fake news " face à la désinformation électorale
- La gestion des affaires courantes dans la fin de mandature
- Pour recruter des assesseurs, à chacun sa stratégie
- Associer au maximum ses colistiers pour un mandat le plus serein possible
- Mobiliser sur TikTok, convaincre dans la PQR : le double impératif du candidat

## **Municipales 2026 - L'installation des nouvelles équipes élues**

Gazette des communes, des départements, des régions (La), 23/02/2026, n° 2804, p. 56-57

Une fois acquise l'élection des nouveaux conseillers municipaux et communautaires, la nouvelle assemblée sera convoquée en vue de la séance d'installation.

L'ordre du jour de la séance d'installation comprend, a minima, l'élection du maire ou du président de l'EPCI, la détermination du nombre d'adjoints ou de vice-présidents, réélection de ceux-ci.

Ce renouvellement rendant caducs de nombreux actes d'organisation interne à la collectivité, des séances ultérieures devront être organisées pour y remédier.

## **Collectivité territoriale - L'adoption du "statut de l' élu local" / HAQUET ARNAUD**

Actualité Juridique. Droit Administratif, 02/03/2026, n° 8/2026, p. 412-420

<https://dalozknd-pvgpsla5.dalloz-revues.fr/fr/pvPageH5B.asp?puc=004878&nu=202608&pa=1#18>

L'objet de la loi n° 2025-1249 du 22 décembre 2025 portant création d'un statut de l' élu local a été de renforcer les droits des élus dans le but de témoigner d'une reconnaissance de leur engagement. Dès lors que la proposition de loi prétendait instituer un "statut de l' élu local", il était nécessaire d'expliquer cette évolution substantielle de la législation. Une question s'imposait alors. Qu'est-ce qu'un statut ? Aucune réponse claire n'a été apportée.

[Retour sommaire](#)

## **Pas de DGS pour une communauté de communes, et alors ? / DERBOULLES LAURENT**

Actualité Juridique. Fonctions Publiques, 02/2026, n° 2, p. 106-107

Aucune disposition législative ou réglementaire n'impose à une collectivité territoriale ou un établissement public de disposer d'un emploi de directeur général des services. En conséquence, une mesure (avérée) de réorganisation des services, motivée par un contexte financier délicat, peut conduire à la suppression de l'emploi existant et peut justifier du maintien en surnombre du fonctionnaire qui occupait jusqu'alors cet emploi, à défaut de vacance d'un emploi correspondant à son grade. Tribunal administratif de Nancy, 3 juin 2025, n° 2401630

## **" Avec la chute des naissances, le déni démographique ne peut plus durer "**

Courrier des maires et des élus locaux (Le), 02/2026, n° 387, p.10-12

Entretien avec Maxime Sbaibi, économiste, expert à l'Institut Montaigne.

## **Travaux des chercheurs : quand les élus décident en connaissance de cause**

Courrier des maires et des élus locaux (Le), 02/2026, n° 387, p.6-7

Alors que de nombreux politiques contestent les travaux d'enseignants-chercheurs, les élus locaux auraient tout à gagner à protéger la liberté académique et à s'appuyer sur leurs études. Quelques pionniers tentent de conforter la place des sciences dans les processus de décision publique afin d'améliorer l'efficacité des politiques locales.

## **Agents publics - La communication des documents de l'enquête administrative**

Gazette des communes, des départements, des régions (La), 23/02/2026, n° 2804, p. 58-59

Parce que l'enquête administrative est un document produit par une administration, il s'agit d'un document administratif communicable.

Le droit de communiquer des documents administratifs n'est pas sans limite puisqu'il ne s'applique pas à certains d'entre eux, énumérés par la loi.

Lorsque la procédure disciplinaire est engagée à la suite d'une enquête administrative, les garanties de l'agent public peuvent s'opposer au droit à la communication.

## **Cession de dépendances du domaine public entre personnes publiques / YOLKA Philippe**

Actualité Juridique. Droit Administratif, 23/02/2026, n° 7/2026, p. 386-388

Le contrat transférant la propriété d'un bien du domaine public vers un autre présente une nature administrative. La juridiction administrative est donc compétente pour connaître d'une action en nullité formée par une des parties publiques.

Tribunal des conflits, 8 décembre 2025, Commune de Saint- Sever c/ Syndicat des eaux du Marseillon et du Tursan, n° 4362

## **Gouvernance, comptabilité, dialogue social : entre angles morts et complexité assumée du régime des groupements d'intérêt public / RIBREAU Nolwenn**

Actualité Juridique. Droit Administratif, 23/02/2026, n° 7/2026, p. 356-361

Les GIP constituent des entités juridiques hybrides, conçues pour faciliter la coopération entre personnes morales autour de missions d'intérêt général. Leur régime se caractérise par une grande souplesse administrative et financière. Cette flexibilité, bien qu'efficace pour des projets transversaux ou territorialisés, engendre une fragmentation réglementaire. Le cadre réglementaire qui leur est applicable présente des lacunes. L'absence de consolidation des textes, notamment du décret de 2013, et les renvois obsolètes entravent l'intelligibilité du droit et la mise en œuvre effective des procédures. Une réforme structurante apparaît nécessaire.

[Retour sommaire](#)

## ENVIRONNEMENT

**Crise de l'élevage : comment stopper l'hémorragie ? [Dossier]** / VERBAERE Isabelle  
Gazette des communes, des départements, des régions (La), 23/02/2026, n° 2804, p. 32-37  
<https://www.lagazettedescommunes.com/1025363/laide-aux-eleveurs-gage-de-leur-maintien-sur-le-territoire/?abo=1>

La souveraineté alimentaire de la France est menacée. Le nombre d'élevages recule de 3,5 % par an. La moitié des exploitants présents en 2020 aura pris sa retraite en 2030. Lorsque deux éleveurs s'installent aujourd'hui, trois d'entre eux partent à la retraite.

Si l'élevage industriel multiplie les atteintes à l'environnement, c'est moins le cas des exploitations en polyculture-élevage qui, en préservant les prairies, sont favorables à la biodiversité et protègent la ressource en eau et les sols.

Des collectivités s'impliquent pour maintenir ces exploitations : aides financières, coordination des acteurs foncier, soutien à la création de filières locales de production. Un appui conditionné aux performances environnementales des projets.

**L'urbanisation du littoral méditerranéen dans le collimateur** / DE FREMINVILLE Solange  
Gazette des communes, des départements, des régions (La), 23/02/2026, n° 2804, p. 15

Des communes du littoral méditerranéen continuent d'urbaniser à tout-va, en dépit des lois protectrices de l'environnement et du changement climatique.

**Municipales 2026 : la transition écologique, chapitre obligatoire des programmes... ou nouveau tabou ?** / VEYSSIE EMILIE

Courrier des maires et des élus locaux (Le), 02/02/2026

<https://www.courrierdesmaires.fr/article/municipales-2026-la-transition-ecologique-chapitre-obligatoire-des-programmes-ou-nouveau-tabou.59581>

**Biodiversité : L'agriculture, alliée des espaces naturels protégés** / VILLE FREDERIC

Techni.cités, 02/2026, n° 390, p. 30-31

<https://gazette-pvgpsla6.lagazettedescommunes.com/fr/pvPageH5B.asp?puc=006920&nu=390&pa=1#30>

Depuis les années 2000, le département de Loire-Atlantique conventionne avec des agriculteurs ou des paludiers pour une exploitation optimale de ses espaces naturels sensibles, en vue de favoriser la biodiversité. Non sans objectifs précis. . . et adaptations.

**Eau potable : Faire face au risque PFAS [Dossier]** / DELMOLINO ALEXANDRA

Techni.cités, 02/2026, n° 390, p. 13-18

<https://gazette-pvgpsla6.lagazettedescommunes.com/fr/pvPageH5B.asp?puc=006920&nu=390&pa=1#12>

Les composés per- et polyfluoroalkylés sont produits par l'industrie depuis les années 1950. Ces polluants dits éternels, qui se dégradent très peu, ont progressivement contaminé tous les milieux : eau, air, sol et alimentation. Dans les eaux destinées à la consommation humaine, l'Europe a intégré une limite de qualité sur vingt PFAS qui s'applique depuis le 1er janvier 2026. La France, ayant anticipé cette échéance depuis trois ans, ne devrait pas assister à une flambée de non-conformités. Mais la réglementation doit évoluer et si les traitements constituent transitoirement une solution à la main des collectivités, la prévention reste une priorité pour protéger la ressource de manière pérenne.

[Retour sommaire](#)

## **Transition écologique : les principaux leviers d'action pour les acteurs locaux [Dossier] / COLLECTIF**

Horizons publics, 02/2026, n° Hors-série 2026, p.6-58

<https://www.horizonspublics.fr/pourquoi-la-transition-ecologique-se-jouera-lechelle-locale>

Au sommaire :

- Transition écologique : pour un nouveau pacte entre l'État et les collectivités ! Par Anne Auclair, Wandrille Jumeaux, David Le Bras, Sébastien Maire, Bruno Paulmier et Estelle Yung
- Le financement de la transformation écologique au cœur des enjeux des collectivités territoriales - Par François Thomazeau
- Les transitions sociales et environnementales au sein des collectivités : quels enjeux de transformation pour les administrations ? Par un collectif de DGS
- Face à l'ampleur des défis, il faut unir nos énergies ! Par France Burgy
- Adaptation au changement climatique : des maires combattifs, mais désemparés - Par Juliette Nouel
- La méthode : passer du programme de campagne au projet de mandat - Par le réseau professionnel du Lierre
- Comment favoriser les pratiques agricoles pour une eau potable de qualité ? Par le réseau professionnel du Lierre
- Pourquoi s'endetter est légitime pour financer la transition écologique- Par le réseau professionnel du Lierre
- Pourquoi et comment manager par la transition écologique ? Par le réseau professionnel du Lierre

## **FINANCES PUBLIQUES / GESTION LOCALE**

### **Finances locales - Pourquoi la dette est toujours un argument de campagne**

Gazette des communes, des départements, des régions (La), 23/02/2026, n° 2804, p. 13

Le maire qui a augmenté la dette communale est souvent accusé d'être un mauvais gestionnaire. Mais les raisonnements évoluent.

### **Déchets après une manifestation agricole : le responsable désigné**

Gazette des communes, des départements, des régions (La), 23/02/2026, n° 2804, p. 53

<https://www.lagazettedescommunes.com/1022352/dechets-apres-une-manifestation-agricole-le-juge-designe-lorganisateur-comme-responsable/>

Lorsque les manifestations d'agriculteurs laissent derrière elles des monceaux de déchets et d'ordures, à qui la commune doit-elle envoyer la facture du nettoyage ? Dans un récent jugement, le tribunal administratif de Lyon a fourni ses réponses. Explications.

[https://opendata.justice-administrative.fr/recherche/shareFile/TA69/DTA\\_2402998\\_20260113](https://opendata.justice-administrative.fr/recherche/shareFile/TA69/DTA_2402998_20260113)

### **L'État fait-il les poches du CNFPT ? [Tribune] / BOUSQUET Jérémy**

Actualité Juridique. Fonctions Publiques, 02/2026, n° 2, p. 57

En écrétant la cotisation des collectivités territoriale destinée à financer la formation de leurs agents dans la loi de finances qui vient d'être définitivement adoptée, le gouvernement fait disparaître en catimini 45 M € sur le budget du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Manifestement, le gouvernement vient de faire cotiser les collectivités pour combler le déficit public de l'État.

[☞ Retour sommaire](#)

## **Responsabilité financière : justiciabilité des élus locaux en tant que centre de gestion / CAMUS A.**

Actualité Juridique. Fonctions Publiques, 02/2026, n° 2, p. 107

Cour des comptes, 5 septembre 2025, n°S-2025-1360

Si l'arrêt de la Cour des comptes porte principalement sur la régularité des primes versées à titre dérogatoire à l'aune de l'infraction de l'octroi d'un avantage à autrui ou à soi-même (en développant un raisonnement qui a depuis été désavoué par la Cour d'appel financière : v. CAF 20 juin 2025, n°CAF-2024-03, n°CAF-2025-04, Cne de Richwiller, AJFP 2025. 625, note A. Camus), elle intéresse aussi la question de la justiciabilité des élus locaux devant les juridictions financières en tant que présidents de Centre de gestion.

## **Fiscalité locale et fiction juridique : genèse et dévoiement d'une ambiguïté originelle / DE GRAMONT Thibault**

Revue française de finances publiques, 02/2026, n° 173, p. 88-92

Il est, à l'origine de la fiscalité locale, une ambiguïté fondatrice : celle d'un usage constant de la fiction juridique, par laquelle la règle de droit s'applique en tenant pour vrai ce qui ne l'est pas. Le système fiscal de la décentralisation, par le détour d'un tel artifice, s'est historiquement doté d'une autonomie technique. Il l'a cependant obtenue au prix d'arrangements avec le réel (présomptions légales, dérogations en tout genre) qui le menacent aujourd'hui en renforçant l'antagonisme des intérêts en présence (État, contribuables, collectivités).

## **L'IA appliquée au contrôle hiérarchisé de la dépense de l'État / SAOUDI MESSAOUD**

Revue française de finances publiques, 02/2026, n° 173, p. 84-87

L'IA définie comme « un procédé logique et automatisé reposant généralement sur un algorithme et en mesure de réaliser des tâches bien définies » (CNIL) a investi le champ du contrôle hiérarchisé de la dépense (CHD) dans le but d'optimiser les contrôles sur les dépenses à risque et enjeux financiers opérés par le comptable public. Le volume des données à traiter et la généralisation de l'outil informatique dans cette activité de contrôle de la dépense de l'État ont facilité l'application de l'IA. Mais cette généralisation à l'ensemble des comptables publics rencontre-t-elle des limites ? Si oui, faut-il remplir certaines conditions préalables avant toute généralisation de l'IA à la gestion des deniers publics ? Il s'agit dans un premier temps, de rappeler cette expérimentation française de l'IA appliquée au CHD, et dans un second temps, de relever son développement au sein de l'administration financière de l'État tout en soulignant ses limites en cas de généralisation de cette nouvelle technologie.

## **La décision fiscale [Dossier]**

Revue française de finances publiques, 02/2026, n° 173, p. 58-79

Au sommaire :

- Allocution d'ouverture, par Hervé Marseille
- La décision fiscale : un processus complexe, par Michel Bouvier
- La prise en compte des impératifs d'applicabilité dans la décision fiscale, par André Barilari
- La direction de la législation fiscale, par Laurent Martel
- Faut-il constitutionnaliser un plafond de pression fiscale ? Par Victor Fouquet
- L'impôt et les nouveaux biens immatériels, par Philippe Thiria
- L'(in)adaptation du Code général des impôts à la fiscalité 2.0, par Frédéric Douet

[Retour sommaire](#)

## **La fiabilité financière publique : simple contrainte juridique ou boussole pour le gestionnaire ? / HEINTZ SEBASTIEN, ECHENE DENYS**

Revue du gestionnaire public, 01/2026, n° 1, p. 43-48

Longtemps cantonnée à une approche financière technique et perçue comme une exigence formelle (ou relevant d'un fétichisme comptable), la fiabilité des budgets et des comptes publics s'est progressivement imposée comme un principe structurant des finances publiques, désormais constitutionnellement consacré. La fiabilité répond à des objectifs concrets de transparence, de sécurité et de qualité de l'information financière. Les travaux des chambres régionales et territoriales des comptes illustrent comment les exigences en matière d'amortissements de provisions ou de suivi patrimonial participent à une meilleure compréhension des coûts réels et des risques supportés par les collectivités. Au-delà du contrôle, la fiabilité apparaît ainsi comme un levier essentiel d'aide à la décision publique, à même de permettre aux ordonnateurs de piloter leur action, d'anticiper les besoins de financement et de garantir la soutenabilité des politiques publiques.

## **Conseils de gestion à l'orée d'un nouveau mandat politique - Quelles clés de gestion pour passer de la promesse à l'action ? [Dossier]**

Revue du gestionnaire public, 01/2026, n° 1, p. 7-41

Au sommaire :

- Audit et prospective de début de mandat dans un contexte de tension sur les finances publiques, Michel KLOPFER, p. 8-14
- Du programme de campagne au projet de mandat, Frédéric FIEVET, Amandine BOURIAUD, p. 15-24
- Construire (ou reconstruire) la programmation des dépenses du mandat politique à venir, Eric PORTAL, p. 25-35,
- Nouveaux maires : évaluez vos politiques locales ! Mais sous conditions . . . , David CARASSUS, p. 36-41

## **La cohérence de la programmation financière pluriannuelle / POIROT REMI**

Gestion & finances publiques : la revue, 11/2025, n° 6-2025, p. 23-33

<https://droit.cairn.info/revue-gestion-finances-publiques-2025-6-page-23?lang=fr&tab=texte-integral>

La programmation financière pluriannuelle connaît un renouveau certain depuis une quinzaine d'années et la révision constitutionnelle de 2008. Cette dernière a consacré l'existence de deux outils de planification financière : les lois de programmation sectorielle et les lois de programmation des finances publiques. Cependant, la coexistence de ces deux catégories de lois suscite de nombreuses interrogations quant à la cohérence d'ensemble de la programmation financière à l'échelle nationale. Cet article se propose d'en étudier les raisons, les manifestations et imagine les réformes à mener afin de rendre cette programmation financière pluriannuelle cohérente et crédible.

## **Le verdissement des budgets locaux, une tendance lourde ? / PORTAL ERIC**

Gestion & finances publiques : la revue, 11/2025, n° 6-2025, p. 13-22

<https://droit.cairn.info/revue-gestion-finances-publiques-2025-6-page-13?lang=fr&tab=texte-integral>

L'action des collectivités territoriales est influencée par les initiatives internationales et nationales en faveur du verdissement des politiques publiques. Dans les budgets locaux, on constate de manière macro que les recettes présentent un verdissement balbutiant. Parallèlement, les dépenses locales tendent quant à elles à s'inscrire dans une approche de plus en plus verte.

[Retour sommaire](#)

## **La DGFIP, une administration centrée sur les usagers, à l'écoute de ses agents et tournée vers l'avenir / VERDIER AMELIE**

Gestion & finances publiques : la revue, 11/2025, n° 6-2025, p. 5-12

<https://droit.cairn.info/revue-gestion-finances-publiques-2025-6-page-5?lang=fr&tab=texte-integral>

Le rapport d'activité de la DGFIP apporte des informations intéressantes sur les missions de la direction et leurs évolutions. L'entretien porte sur certains points saillants tels que les apports de l'IA en matière de lutte contre la fraude, la stratégie numérique et la manière de répondre à l'illectronisme, la certification des comptes locaux, la réforme de la responsabilité des gestionnaires publique et leur politique de recrutement et de management des ressources humaines.

## **FONCTION PUBLIQUE / STATUT**

### **Sanctions disciplinaires : comment prouver la faute**

Gazette des communes, des départements, des régions (La), 02/03/2026, n° 2805, p. 44-45

C'est à l'employeur public d'établir la réalité des faits fondant la sanction qu'il entend infliger.

La preuve étant libre les modes de preuve sont multiples (courriels, courriers, SMS, photos, rapports, témoignages, comptes rendus, captures d'écran, coupures de presse ...).

Loyauté de la preuve et droits de la défense sont les deux principes qu'aura à respecter l'employeur public dans le recueil des éléments probants.

### **L'activité d'un agent public comme l'utilisation du matériel mis à sa disposition doivent être consacrés exclusivement à l'intérêt du service / RENEAU RAPHAEL**

Actualité Juridique. Fonctions Publiques, 02/2026, n° 2, p. 99-100

<https://dalozknd-pvgpsla5.dalloz-revues.fr/fr/pvPageH5B.asp?puc=004891&nu=202602&pa=1#44>

La Cour administrative d'appel de Douai applique de manière classique la jurisprudence relative au contrôle de l'exercice du pouvoir disciplinaire en cas de manquement par un agent public aux obligations qui pèsent sur lui dans le cadre de l'accomplissement de ses fonctions. Elle est toutefois conduite par les faits de l'espèce à relier de manière éclairante l'obligation de probité et l'obligation de servir selon laquelle un agent doit en principe consacrer l'intégralité de son activité professionnelle aux tâches qui lui sont confiées. Ce faisant, elle invite à appréhender ces deux obligations comme l'avertissement et l'envers d'une même médaille garantissant l'exercice désintéressé de leurs fonctions par l'ensemble des agents publics.

### **HATVP et pouvoir de sanction en matière de mobilités / FRATINI LEA**

Actualité Juridique. Fonctions Publiques, 02/2026, n° 2, p. 76-80

<https://dalozknd-pvgpsla5.dalloz-revues.fr/fr/pvPageH5B.asp?puc=004891&nu=202602&pa=1#22>

La sanction des omissions de déclarer une mobilité ou du non-respect des avis d'incompatibilité ou de compatibilité avec réserves est à ce jour insatisfaisante. Peu clair, partagé entre la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) et les administrations d'origine des agents, le dispositif actuel est considéré comme difficilement applicable en l'état. Est-il opportun de réformer la HATVP afin de lui confier directement un pouvoir de sanction à la place du dispositif existant ? La solution nécessiterait de s'interroger sur l'organisation actuelle du contrôle des mobilités et sur la réorganisation nécessaire de la HATVP.

[Retour sommaire](#)

## **Octroi de véhicules de fonction : la sobriété au prisme contentieux / CREVEAUX Julie, TESTARD Christophe**

Actualité Juridique. Fonctions Publiques, 02/2026, n° 2, p. 81-84

Le cadre légal et réglementaire d'attribution des véhicules de fonction aux agents publics est d'une lecture assez complexe, le sujet donnant fréquemment lieu à des rapports de chambres régionales des comptes mettant en cause la gestion des collectivités territoriales en la matière. Dominé par l'impératif de nécessité de service, il est également percuté directement par le contexte budgétaire et les impératif de protection de l'environnement, qui viennent d'autant restreindre la liberté des employeurs publics et incitent à une politique de sobriété. Il en résulte un encadrement serré des conditions d'octroi d'un véhicule de fonction, décision que les employeurs publics sont invités à prendre avec la plus grande parcimonie.

## **Pouvoir disciplinaire sur l'absent / DERBOULLES Laurent**

Actualité Juridique. Fonctions Publiques, 02/2026, n° 2, p. 71-75

Pour le fonctionnaire, l'absence pourrait être définie comme une situation où il se trouve éloigné de son corps ou de son cadre d'emplois, de son emploi ou des fonctions qui lui sont dévolues. De telles situations sont susceptibles d'intervenir à différents stades de sa carrière, en des formes très diverses, qu'il s'agisse de mettre en œuvre son droit à la mobilité (par exemple détachement ou mise à disposition), de bénéficier d'un accompagnement lorsque son état de santé le nécessite (par exemple congés de maladie) ou lors d'un incident de carrière (par exemple maintien en surnombre). L'absence peut même s'avérer définitive lorsqu'il est question de prononcer sa radiation des cadres. En ces circonstances d'une grande variété, l'autorité administrative peut être interrogée quant au principe de sa compétence disciplinaire et sur la teneur des mesures qui peuvent être prononcées.

## **FORMATION**

### **CPF et bilan de compétences : les acteurs face aux annonces de plafonnement**

Info formation (L'), 01/03/2026, n° 1114, p. 2-3

Les Acteurs de la compétence dénoncent l'instauration d'un plafond d'utilisation du CPF de 1500 euros pour les formations inscrites au Répertoire spécifique. La fédération réclame l'ouverture rapide d'une concertation. Le bilan de compétences fait lui aussi l'objet d'une annonce de plafonnement, assorti d'un délai de carence.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053568407>

<https://of.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/actualites/loi-de-finances-2026-les-evolutions-concernant-le-cpf>

### **Et si la France se dotait d'une "Sécurité sociale des compétences" ?**

Info formation (L'), 01/03/2026, n° 1114, p. 28-29

Fondateur de Learn Assembly et associé de Kéa, Antoine Amiel rafraîchit la littérature professionnelle avec un livre consacré à la formation. Dans cet essai sous-titré "La nouvelle lutte des classes, il présente la formation comme "un pilier sous-estimé du contrat social", qui peine à tenir ses promesses. Pourquoi et comment y remédier ? il nous répond – Interview

[↩ Retour sommaire](#)

**" Les injonctions à la reconversion sont fortes, les moyens pour y parvenir insuffisants" - Interview de Fabienne Maillard, professeure en sciences de l'éducation à l'Université Paris 8 Saint-Denis, membre de l'équipe Escol du laboratoire Circeft (Centre interdisciplinaire de recherche Culture, éducation, formation, travail) / MAILLARD FABIENNE**

Inffo formation (L'), 01/03/2026, n° 1114, p. 26-27

Fabienne Maillard, professeure des universités en sciences de l'éducation, dresse un bilan sévère du système issu de la loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel". Cette liberté est illusoire pour les moins qualifiés et les moins informés. Au point de devenir un "processus de fabrique des inégalités ". De nombreux travailleurs se sentent lésés. On leur promet des reconversions mais les plus fragiles échouent à mobiliser les dispositifs

### **Le paritarisme en formation est-il mort ? La place des Opco remise en cause**

Inffo formation (L'), 01/03/2026, n° 1114, p. 9-14

Rapport Igas, projet de rationalisation dure des Opco en termes de frais de gestion et de nombre de salariés, projet de transmission de la gestion de l'apprentissage à l'Agence de service et paiement de l'Etat, TVA. . . L'année 2025 s'est terminée comme un coup de massue sur le paritarisme en formation professionnelle. Ce paritarisme de gestion dans le monde de la formation est-il en passe de laisser définitivement la place à l'étatisation ? La vieille tradition de gestion paritaire et de dialogue social de branches sur le sujet est-elle dépassée au profit d'un pilotage centralisé, vertical, national ? La concurrence sur le marché de la compétence et l'ampleur des défis économiques et écologiques justifient-elles ce changement ? A partir de quoi le paritarisme en formation peut-il retrouver vigueur et intérêt ?

## **INFORMATION / COMMUNICATION / TIC**

**L'IA générative a conquis près de la moitié des Français, selon le baromètre du numérique 2026 / SIX NICOLAS**

, 09/02/2026

[https://www.lemonde.fr/pixels/article/2026/02/09/l-ia-generative-a-connu-une-adoption-fulgurante-selon-le-barometre-du-numerique-2026\\_6665972\\_4408996.html?scpsug=bookmarked\\_3347096#\\_scpsug=bookmarked\\_3347096](https://www.lemonde.fr/pixels/article/2026/02/09/l-ia-generative-a-connu-une-adoption-fulgurante-selon-le-barometre-du-numerique-2026_6665972_4408996.html?scpsug=bookmarked_3347096#_scpsug=bookmarked_3347096)

Les robots conversationnels ont connu une « adoption fulgurante », surtout par les jeunes, les indépendants et les CSP+. L'autre moitié de la population exprime un profond rejet.

## **OUTRE-MER**

**A La Réunion, la colocation entre générations en sursis**

Libération, 28/02/2026, p. 44

<https://www.laurent-decloitre.fr/2026/02/a-la-reunion-la-colocation-intergenerationnelle-un-mode-de-vie-en-sursis.html>

Vivre sous le même toit entre plusieurs générations est un modèle traditionnel sur l'île de l'océan Indien, bien plus que dans l'Hexagone. Mais le phénomène devient plus subi que choisi.

[↩ Retour sommaire](#)

## **En Guyane, nous n'avons pas de solution**

Libération, 28/02/2026, n° 13876, supp p. I-VIII

Précarité, absence d'infrastructures, isolement. . . Les manques sont criants dans le département d'Outre-mer.

## **Déchets : pourquoi la Guadeloupe peine à réduire l'enfouissement**

Techni.cités, 24/02/2026

<https://www.lagazettedescommunes.com/1023348/dechets-pourquoi-la-guadeloupe-peine-a-reduire-lenfouissement/?abo=1>

En 2026, la Guadeloupe étend ses consignes de tri pour améliorer des performances très éloignées des objectifs de son PRPGD. Deux usines de CSR sont en projet pour réduire l'enfouissement et valoriser les déchets sous forme d'électricité.

## **Les droits des femmes dans les Outre-mer : où en est-on ?**

, 29/01/2026

<https://youtu.be/fYOyFjG24GY?si=qypyQkfMayTjy1FY>

Les femmes ultramarines affrontent des réalités spécifiques que l'Hexagone ignore trop souvent. Isabelle Hidair-Krivsky décrypte les violences, les inégalités économiques et les combats silencieux menés au quotidien. Entre traditions pesantes et modernité inachevée, le chemin vers l'égalité reste semé d'embûches. Un état des lieux anthropologique qui révèle les angles morts de la politique d'émancipation. Une parole nécessaire pour que ces luttes ne restent plus invisibles.

Isabelle Hidair-Krivsky, docteure en anthropologie sociale et ethnologie et professeure des Universités à l'Université de Guyane

Modératrice : Beatrice Parrino, journaliste au Point

# **RESSOURCES HUMAINES / MANAGEMENT**

## **Ressources humaines**

### **La reconversion, remède à l'usure professionnelle**

Gazette des communes, des départements, des régions (La), 02/03/2026, n° 2805, p. 16-18

Avec l'allongement des carrières, les collectivités territoriales doivent anticiper les reconversions pour épargner l'inaptitude à leurs agents. Les dispositifs de mobilité préventive permettent d'accompagner les agents vers de nouveaux postes, avant que leur santé ne se dégrade. Reportage dans le Vaucluse et dans l'Hérault.

### **L'heure du bilan de mandat des politiques RH**

Gazette des communes, des départements, des régions (La), 23/02/2026, n° 2804

<https://www.lagazettedescommunes.com/1022347/municipales-lheure-du-bilan-de-mandat-pour-les-politiques-rh/>

Quelles ont été les priorités RH des élus locaux entre 2020 et aujourd'hui ? Quelles ont été les réussites et les freins rencontrés ? A la veille des élections municipales, le baromètre HoRHizons 2026 a voulu revenir sur cet aspect de la mandature pour les maires-employeurs.

<https://www.cnfpt.fr/sinformer/mediatheque/etudes/barometre-horhizons-2026-grandes-tendances-lemploi-public-local/national>

[Retour sommaire](#)

## **Évolution professionnelle : la mobilité transversale, l'autre voie vers de nouveaux métiers**

Gazette des communes, des départements, des régions (La), 23/02/2026, n° 2804, p. 24-26  
<https://www.lagazettedescommunes.com/1024431/la-mobilite-transversale-lautre-voie-vers-de-nouveaux-metiers/>

Face aux tensions de recrutement qui touchent 52,7% des collectivités et à une hausse des départs de 22,7%, la mobilité transversale s'impose comme un levier de fidélisation sous-exploité. Pourtant, seules 20,6% des collectivités investissent dans l'accompagnement des transitions professionnelles. Reportage auprès de collectivités qui ont fait ce choix stratégique.

## **Comment comprendre le présentéisme à l'ère du travail 2.0 ? / RANDRIAMANANTENA Nils**

Actualité Juridique. Fonctions Publiques, 02/2026, n° 2, p. 67

Le présentéisme est une vieille antienne du monde du travail - en France en tout cas. Longtemps la présence physique a servi de preuve d'engagement. Mais ce que cette discussion laisse entrevoir, c'est que si les comportements peuvent sembler familiers, les raisons de ce présentéisme sont, elles, en train de changer.

### **Management**

## **Mét'ODD : à Dijon, la responsabilité sociétale comme levier de transformation interne / LEBLON-MASCLET Gwénaél**

Actualité Juridique. Fonctions Publiques, 02/2026, n° 2, p. 85-86

La responsabilité sociétale est un enjeu pour les administrations. Non seulement dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques, mais également de la transformation interne des organisations. A Dijon ville et métropole, la démarche mét'ODD ancre la RSO (responsabilité sociétale des organisations) dans l'ADN de la collectivité locale.

## **SÉCURITÉ CIVILE**

### **Réglementation incendie en ERP : du nouveau**

Techni.cités, 02/2026, n° 390, p. 42-43

[https://gazette-](https://gazette-pvqpsla6.lagazettedescommunes.com/fr/pvPageH5B.asp?puc=006920&nu=390&pa=1#42)

[pvqpsla6.lagazettedescommunes.com/fr/pvPageH5B.asp?puc=006920&nu=390&pa=1#42](https://gazette-pvqpsla6.lagazettedescommunes.com/fr/pvPageH5B.asp?puc=006920&nu=390&pa=1#42)

Un décret du 19 novembre 2025 définit les exigences fonctionnelles que doivent respecter, à compter du 1er juillet 2026, les solutions d'effet équivalent, qui permettent de déroger aux solutions de sécurité incendie dites classiques.

### **Appels d'urgence : comment l'IA peut aider les pompiers à la prise de décision / NEGRONI Angélique**

Figaro (Le), 21/02/2026, p. 10

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/l-iappel-pourrait-dejouer-ces-biais-cognitifs-qui-peuvent-influencer-des-decisions-les-pompiers-testent-l-ia-pour-repondre-aux-appels-d-urgence-20260220>

Évaluer l'émotion à travers la voix et repérer la détresse, même si elle n'est pas énoncée, lors des appels d'urgence : depuis plusieurs mois, les pompiers testent l'« IAppel », un logiciel d'intelligence artificielle, qui pourrait, à terme, parvenir à ces résultats.

[Retour sommaire](#)

## **Pompiers : des caméras et des gilets contre les agressions [Vidéo]**

, 24/02/2026

<https://www.tf1.fr/lci/jt-13h/videos/pompiers-des-cameras-et-des-gilets-contre-les-agressions-31120416.html>

Les pompiers sont parfois victimes de violence en intervention. Des insultes, des menaces, voire des coups . . . on en recense en moyenne quatre par jour. Aucune région ni aucun département n'est épargné. En janvier, trois pompiers ont été menacés par un homme armé d'un couteau à Toulouse (Haute-Garonne). Pour les protéger, des brigades commencent à recevoir les équipements prévus dans le cadre d'un grand plan national : des gilets pare-lames, des caméras piétons comme pour les policiers.

## **"Moins de feux, plus de secours" aux personnes : une étude montre l'évolution du métier de pompier**

Franceinfo.fr, 21/02/2026

[https://www.franceinfo.fr/societe/moins-de-feux-plus-de-secours-aux-personnes-une-etude-montre-l-evolution-du-metier-de-pompier\\_7820717.html](https://www.franceinfo.fr/societe/moins-de-feux-plus-de-secours-aux-personnes-une-etude-montre-l-evolution-du-metier-de-pompier_7820717.html)

L'étude de la plateforme d'analyse de données "Cribl", consultée par France Inter, montre qu'entre 2008 et 2023, au lieu de lutter contre le feu, la majorité des interventions des pompiers a consisté à effectuer des secours aux personnes, souvent âgées.

<https://www.cribl.fr/etude-sur-les-pompiers/>

## **Agressions de sapeurs-pompiers : Frédéric Greffe, responsable du syndicat Sud du SDIS de la Drôme**

France Bleu, 18/02/2026

<https://www.francebleu.fr/emissions/l-invite-d-ici-matin-ici-drome-ardeche/agressions-de-sapeurs-pompiers-frederic-greffe-responsable-du-syndicat-sud-du-sdis-de-la-drome-5321076>

Le syndicat national des sapeurs-pompiers, SUD SDIS, dénonce l'insuffisance du plan présenté par le ministre de l'Intérieur pour faire face aux agressions dont font l'objet certains agents.

## **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **Sécurité - Police-population, le défi de la réconciliation [Dossier]**

Gazette des communes, des départements, des régions (La), 02/03/2026, n° 2805, p. 26-31

Affaire Nahel, « gilets jaunes », interpellations de manifestants durant la réforme des retraites . . . Les relations entre les Français et Leur police se sont considérablement dégradées au cours des dernières années.

Afin de retisser des liens de confiance avec Les services de l'ordre, bon nombre d'élus locaux, rejoints par des hauts gradés de la police nationale, prônent le retour d'une police de proximité.

Cette notion de proximité, que les policiers municipaux connaissent bien, passe inéluctablement par un contact accru avec les habitants et un partenariat avec les acteurs de la tranquillité

Au sommaire :

- Quand le commissariat devient « the place to be »
- Terrain, contact, patrouilles . . . la police municipale tente de rassurer les citoyens
- Marie Lajus « Il est temps de repenser la police comme un service public »

[Retour sommaire](#)

## **Polices municipales : des effectifs en hausse... sans effet évident sur la délinquance /**

TheConversation.com, 02/03/2026

<https://theconversation.com/polices-municipales-des-effectifs-en-hausse-sans-effet-evident-sur-la-delinquance-276294>

Longtemps marqueur de clivage entre droite et gauche, le développement de la police municipale s'est imposé comme une priorité à l'approche des élections de ce mois de mars, toutes tendances politiques confondues. Pourtant, cette course aux effectifs n'est pas liée à l'évolution de la délinquance enregistrée.

## **L'éclairage public électrifie les débats**

Gazette des communes, des départements, des régions (La), 23/02/2026, n° 2804, p. 12

<https://www.lagazettedescommunes.com/1024950/leclairage-public-electrifie-les-debats/>

À l'approche des élections municipales des 15 et 22 mars, les candidats s'affrontent sur la question de l'éclairage public, entre impératifs économiques et attentes sécuritaires.

## **La sécurité, enjeu majeur du scrutin / SULZER ALEXANDRE**

Parisien (Le), 04/03/2026, n° 25359, p. 23-24

Une étude de l'Institut Montaigne dresse un bilan dans les douze plus grandes villes de France et déplore que des candidats s'emparent d'un sujet sur lequel ils n'ont pas entièrement la main.

<https://institutmontaigne.org/municipales-2026/securite/>

## **Trois ans après la loi "sécurité globale", la Place Beauvau en quête d'une stratégie de contrôle des polices municipales / GENDREL Simon**

Acteurspublics.com, 20/02/2026

<https://acteurspublics.fr/articles/liga-chargee-delaborer-un-dispositif-de-contrôle-des-polices-municipales/>

Acteurs publics a pu consulter une lettre de mission adressée le 29 janvier par le ministre de l'Intérieur à l'Inspection générale de l'administration (IGA), lui confiant l'élaboration "d'un dispositif et d'une méthode de contrôle des services de police municipale". La missive esquisse les contours d'un contrôle à trois niveaux relevant d'abord des collectivités territoriales, et indique la construction d'une méthode d'analyse des unités en partenariat avec l'AMF.

## **Police municipale: faut-il élargir ses pouvoirs?**

, 06/02/2026

<https://shows.acast.com/pour-tout-dire/episodes/police-municipale-faut-il-elargir-ses-pouvoirs>

Le cadre d'action des polices municipales est sur le point de basculer. Pour répondre à la demande de sécurité locale, un projet de loi prévoit d'octroyer aux agents des pouvoirs jusqu'ici réservés à la police nationale et à la gendarmerie. Saisies, fouilles et verbalisations simplifiées sont au cœur du débat parlementaire qui se tient actuellement au Sénat. L'objectif : donner plus d'autonomie aux maires dans la gestion de la délinquance du quotidien. On accueille Gerlove YOKOTA, directeur de police municipal dans le Val d'Oise et représentant du SNPM – syndicat national des policiers municipaux.

[Retour sommaire](#)

**Recueil des écrits professionnels des agents de police municipale / DENION FRANCK**  
2025, 649 p.

Cet ouvrage a pour objectif de permettre aux Agents de Police Municipale de maîtriser l'ensemble des contraintes liées aux écrits professionnels et de les guider lors de rédactions complexes notamment lorsqu'elles sont connexes.

Par son approche technique, juridique et méthodologique, ce support pragmatique vous permet d'être efficace en toutes circonstances !

**Municipales : à Brest, la création d'une police municipale marque la fin d'une exception et électrifie la campagne / ROUSSANGE Guillaume**

Lesechos.fr, 26/02/2026

<https://www.lesechos.fr/elections/municipales/municipales-a-brest-la-creation-dune-police-municipale-marque-la-fin-dune-exception-et-electrifie-la-campagne-2217985>

Dans la ville du Finistère, les débats se cristallisent autour des enjeux de sécurité, notamment de la création d'une police municipale, jusqu'à présent refusée par la municipalité sortante.

## SOCIAL / SANTÉ

### Secteur médico-social

**La responsabilité financière des directeurs d'établissements de santé et médico-sociaux : analyse de jurisprudence en série longue (1948-2025) / GONALONS ROBIN**

Revue de droit sanitaire et social, 01/2026, n° 1, p. 81-94

<https://dalozknd-pvgpsla5.dalloz-revues.fr/fr/pvPageH5B.asp?puc=004913&nu=202601&pa=1#82>

Une analyse des décisions rendues par les juridictions financières sur trois quarts de siècle (1948-2025) souligne le faible nombre de condamnations de directeurs d'établissements de santé et médico-sociaux. La réforme du régime de responsabilité financière intervenue par l'ordonnance de mars 2022 a cependant renouvelé l'inquiétude des gestionnaires quant à leur justiciabilité, dans un contexte de tensions dans l'exercice de leurs fonctions. Si la plus grande rigueur dans la gestion des fonds qui leur sont confiés demeure nécessaire, les craintes de ces ordonnateurs semblent pouvoir être tempérées. La politique de poursuite comme la doctrine jurisprudentielle, compréhensives, de longue date, vis-à-vis des infractions commises aux fins exclusives d'assurer la continuité du service et tenant compte des difficultés rencontrées dans ces domaines d'activité, ne semblent pas amenées à être remises en cause.

**Planning familial : une lutte sans fin**

Libération, 03/03/2026, p. 30-35

[https://www.liberation.fr/forums/defiance-accrue-cliches-masculinistes-baisse-de-financement-au-planning-familial-on-ne-lache-rien-20260302\\_PLC7TAUCVNAL5G3HWUB4KE27T4/](https://www.liberation.fr/forums/defiance-accrue-cliches-masculinistes-baisse-de-financement-au-planning-familial-on-ne-lache-rien-20260302_PLC7TAUCVNAL5G3HWUB4KE27T4/)

Confrontée à la montée des conservatismes et à la baisse de ses financements, l'association poursuit sa lutte pour le droit de chacun à vivre librement sa sexualité, à l'abri de grossesses non désirées ou des jugements.

[Retour sommaire](#)

## Protection de l'enfance

### **Protection de l'enfance - Du neuf pour les pouponnières à caractère social**

Gazette des communes, des départements, des régions (La), 23/02/2026, n° 2804, p. 61

Un décret du 5 septembre 2025 modernise le régime juridique des pouponnières à caractère social.

## Handicap

### **Personnes handicapées - Brèves remarques sur la transformation des ESAT : un progrès pour les travailleurs handicapés ? / BERTIN Emilie**

Revue de droit sanitaire et social, 01/2026, n° 1, p. 124-135

L'accès à l'emploi des travailleurs handicapés en ESAT est vendu comme un progrès. Si le parti pris narratif va en ce sens en fondant le plan de transformation des structures de travail protégé sur l'égalité d'accès au droit commun, l'entrée sur le milieu ordinaire de travail des personnes handicapées en poste en Esat repose essentiellement sur des enjeux économiques. La remise en cause de ces structures, qui constituent un système de protection, comporte des risques élevés pour la garantie des personnes qui y sont admises.

## Pauvreté/Précarité

### **La politique de l'hébergement en France : quels leviers pour améliorer l'accès au logement des personnes sans domicile ? / CORMIER LOUISE**

Terra nova, 19/02/2026

<https://tnova.fr/economie-social/logement-politique-de-la-ville/la-politique-de-lhebergement-en-france-quels-leviers-pour-ameliorer-lacces-au-logement-des-personnes-sans-domicile/>

Les dépenses d'hébergement ne cessent d'augmenter sans offrir de situation stable ni de logement digne permettant un véritable accompagnement vers la réinsertion sociale. Quels sont les blocages actuels à une refonte de cette politique ? Quelles sont les perspectives pour répondre durablement au sans-abrisme ?

### **Politique du logement - Titulaires du droit au logement : quelle puissance d'agir ? / DIRRINGER Josépha**

Revue de droit sanitaire et social, 01/2026, n° 1, p. 136-152

Le droit au logement, bien qu'affirmé comme un objectif de valeur constitutionnelle, demeure largement inopérant en France. L'analyse des contentieux de l'expulsion, du DALO et de l'hébergement d'urgence en oeuvre administrative. Face à cet échec, plusieurs propositions émergent pour refonder ce droit : sa reconnaissance pleine et entière comme droit fondamental, la création d'une sécurité sociale du logement et l'instauration de véritables droits de participation sociale. Ces perspectives visent à replacer le logement au coeur de la protection sociale, dans une logique de solidarité et de démarchandisation et ainsi de redonner à ses titulaires toute leur puissance d'agir

[Retour sommaire](#)

## Santé

### **Prévention et protection sanitaires - L'effet cocktail : un impensé juridique /**

BONVALLOT NATHALIE, BRIMO SARA, ZORZOS RAFAIL

Revue de droit sanitaire et social, 01/2026, n° 1, p. 51-62

<https://dalozknd-pvgpsla5.dalloz-revues.fr/fr/pvPageH5B.asp?puc=004913&nu=202601&pa=1#52>

L'"effet cocktail" désigne l'impact sanitaire et environnemental résultant de l'exposition simultanée à plusieurs substances chimiques dont les effets, pris isolément, paraissent tolérables. Longtemps ignorée par le droit, cette réalité scientifique oblige désormais à repenser les méthodes d'évaluation et les régimes de responsabilité. Les jurisprudences récentes, notamment en matière de phytopharmaceutique, ainsi que l'avancement des connaissances scientifiques, invitent à prendre en compte la multi-causalité et l'aggravation du dommage. Elles conduisent à reconnaître une obligation renforcée de prévention et à adapter l'analyse du lien de causalité lorsque l'inaction publique contribue au risque.

### **La santé environnementale : enfin une prise de conscience politique ? / WALLET**

France, MARANO FRANCELYNE

Environnement, risques & santé, 01/2026, n° 1, p. 7-8

<https://stm.cairn.info/revue-environnement-risques-sante-2026-1-page-7>

À la demande de l'Assemblée nationale, via le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques (CEC), présidé par Yaël Braun-Pivet, le Haut-Commissariat à la stratégie et au plan publie un vaste rapport divisé en cinq volumes sur les politiques publiques de santé environnementale. Il est le dernier d'une longue série de rapports des instances d'évaluation, inspections générales, Haut Conseil de la santé publique, et de commissions de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique, social et environnemental (CESE). Pour quelles avancées et quelle efficacité ?

<https://www.strategie-plan.gouv.fr/publications/les-politiques-publiques-de-sante-environnementale>

### **Professions médicales et paramédicales - Des trop étroites "professions de santé"**

Revue de droit sanitaire et social, 01/2026, n° 1, p. 63-72

Le constat est désormais partagé de tous : la notion de "professions de santé" au sein du Code de la santé publique n'embrasse ni ne valorise l'ensemble des personnels agissant dans le cadre sanitaire. Pour ce faire, il est ici proposé de rechercher une nouvelle notion, plus large et dotée de critères plus larges et dotée de critères plus objectifs : celle de "travailleurs de santé"

### **Cultivons de nouvelles dynamiques en santé / RESEAU DES DOCUMENTALISTES**

<https://padlet.com/cnfptreseaudoc/cultivons-de-nouvelles-dynamiques-en-sant-c6zw3cth33798a5u>

Padlet de ressources documentaires réalisé à l'occasion d'une journée d'actualité à l'INSET d'Angers le 29 janvier 2026.

[Retour sommaire](#)

## SPORT/LOISIRS/TOURISME

### Sport

#### **Faut-il s'inquiéter des résultats des tests d'aptitude physique en 6e ?**

Lettre de l'économie du sport (La), 27/02/2026, n° 1685, p. 1-2

<https://pro.sport.fr/omnisports/faut-il-sinquieter-des-resultats-des-tests-daptitude-physique-en-6e-456177.shtm>

La première évaluation nationale des aptitudes physiques des élèves de sixième, publiée par la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance), dresse un constat sans détour : l'endurance des jeunes Français est faible et les écarts sociaux déjà profondément ancrés. Une évaluation inédite pour objectiver la condition physique. Ces résultats interrogent directement l'efficacité des politiques de sport-santé, la structuration de la pratique sportive des jeunes et la capacité des institutions à corriger des inégalités qui se creusent dès l'entrée au collège.

#### **Lutte contre la violence dans le sport et les accueils collectifs de mineurs : le gouvernement mise sur la formation des encadrants**

Maire-info.com, 25/02/2026

<https://www.maire-info.com/sports/lutte-contre-la-violence-dans-sport-les-accueils-collectifs-mineurs-gouvernement-mise-sur-la-formation-encadrants-article-30520>

Mieux former l'ensemble des acteurs intervenant dans des clubs sportifs ou dans des accueils collectifs de mineurs (ACM) : c'est l'objectif visé par le gouvernement notamment depuis l'adoption la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France. La publication d'un cahier des charges pour les formations va désormais servir de référence aux organismes.

<https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo8/SPOV2602454J>

[https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/2023-11/ddd\\_rapport-annuel-enfants\\_2023\\_20231023.pdf](https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/2023-11/ddd_rapport-annuel-enfants_2023_20231023.pdf)

#### **Démocratisation du sport : un bilan contrasté pour la loi de 2022**

Localtis.info, 24/02/2026, n° 421

[https://www.banquedesterritoires.fr/democratisation-du-sport-un-bilan-contraste-pour-la-loi-de-2022?pk\\_campaign=newsletter\\_hebdo&pk\\_kwd=2026-02-27&pk\\_source=Actualit%C3%A9s\\_Localtis&pk\\_medium=newsletter\\_hebdo](https://www.banquedesterritoires.fr/democratisation-du-sport-un-bilan-contraste-pour-la-loi-de-2022?pk_campaign=newsletter_hebdo&pk_kwd=2026-02-27&pk_source=Actualit%C3%A9s_Localtis&pk_medium=newsletter_hebdo)

Un rapport parlementaire tire un bilan en demi-teinte de la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France. La mise en œuvre des mesures portant sur le développement de la pratique sportive est en particulier jugée imparfaite.

[https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/rapports/cion-cedu/l17b2465\\_rapport-information#\\_Toc256000004](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/rapports/cion-cedu/l17b2465_rapport-information#_Toc256000004)

#### **Soubresauts autour d'une proposition de résolution parlementaire pour renforcer le sport**

Lagazettedescommunes.com – Club Education et vie scolaire, 24/02/2026

<https://www.lagazettedescommunes.com/1025650>

Dans une proposition de résolution, le député (Renaissance) Benjamin Dirx propose la mise en place d'un budget pluriannuel du sport, la création d'un comité interministériel et un chamboulement au niveau des taxes affectées. Souhaite-t-il vraiment les supprimer ? Et quid de l'Agence nationale du sport ? Mise au point.

[https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/dossiers/renforcer\\_pilotage\\_coherence\\_politique\\_nationale\\_sport](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/dossiers/renforcer_pilotage_coherence_politique_nationale_sport)

[Retour sommaire](#)

## **Les Jeux des Alpes 2030 au défi de rendre la montagne accessible aux personnes en situation de handicap**

Lemonde.fr, 23/02/2026

[https://www.lemonde.fr/sport/article/2026/02/23/les-jeux-des-alpes-2030-au-defi-de-rendre-la-montagne-accessible-aux-personnes-en-situation-de-handicap\\_6667898\\_3242.html](https://www.lemonde.fr/sport/article/2026/02/23/les-jeux-des-alpes-2030-au-defi-de-rendre-la-montagne-accessible-aux-personnes-en-situation-de-handicap_6667898_3242.html)

Si la pratique du handiski se développe, dans les stations, les transports et les logements restent encore très largement inadaptés. C'est notamment le cas de Chamrousse (Isère) qui accueillera en mars, le retour de la délégation paralympique de Milan-Cortina.

## **Pourquoi l'État passe à l'acte II de son plan « Sport et Handicap »**

Lettre de l'économie du sport (La), 13/02/2026, n° 1683, p. 1

<https://pro.sport.fr/handisport/pourquoi-letat-passe-a-lacte-ii-de-son-plan-sport-et-handicap-456062.shtm>

Moins d'une personne en situation de handicap sur deux pratique aujourd'hui une activité physique ou sportive. Malgré l'élan suscité par les Jeux paralympiques de Paris 2024, l'écart avec le reste de la population demeure massif. En lançant un deuxième acte de son plan national, l'État entend faire du sport un véritable outil d'insertion sociale, territoriale et professionnelle, en agissant sur l'accès à la pratique, l'accompagnement humain et la continuité des parcours.

## **Sport et quartiers prioritaires : un enjeu majeur pour nos collectivités locales**

, 02/2025, 28 p.

<https://patrickbayeux.com/wp-content/uploads/2026/02/2602-dds-onpv-etude-pratiques-sportives-2025.original.pdf>

L'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) vient de publier une étude approfondie sur les pratiques sportives des habitants et les équipements sportifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Celle-ci confirme que les habitants des quartiers prioritaires pratiquent moins de sport que les autres urbains (78 % contre 89 %).

Cette moindre pratique ne s'explique pas par un manque de proximité des équipements, mais par leur moindre diversité et une orientation vers des pratiques collectives.

## **URBANISME / TRANSPORTS / LOGEMENT**

### **Transports - Ligne à grande vitesse : les collectivités au cœur du réacteur / FORRAY JEAN-BAPTISTE**

Gazette des communes, des départements, des régions (La), 02/03/2026, n° 2805, p. 35

Plus grand chantier de France, la future ligne à grande vitesse est portée par une société ad hoc et une fiscalité dédiée.

### **Démocratie locale - Le logement, sujet phare du droit d'interpellation citoyenne / BRUNET VALERIE**

Gazette des communes, des départements, des régions (La), 02/03/2026, n° 2804, p. 37

Poitiers (Vienne) 89 920 hab. - Un collectif d'habitants s'est saisi du droit d'interpellation pour demander des mesures sur l'habitat social

[☞ Retour sommaire](#)

## Décentraliser ou pas la compétence logement : des aménagements plutôt que le grand soir / COLOOS BERNARD

Terra nova, 26/02/2026

<https://tnova.fr/economie-social/logement-politique-de-la-ville/decentraliser-ou-pas-la-compete-nc-nc-logement-des-amenagements-plutot-que-le-grand-soir/>

Faut-il inaugurer une nouvelle étape de la décentralisation en dotant les collectivités locales (et, si oui, lesquelles ?) de nouvelles compétences en matière de politique du logement ?

[Retour sommaire](#)

*Pour toute reproduction intégrale ou partielle du bulletin documentaire, veuillez mentionner la source - INSET Angers - dans le respect du Code de la Propriété intellectuelle*

**Bulletin documentaire**

Edité par l'INSET, rue du Nid de Pie, CS 62020, 49016 Angers Cedex 1  
[www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)

Directrice de publication : **Alexa Rouez**  
Responsable du centre de ressources : **Bérangère Guillet**  
Conception et réalisation : **Mathilde Descamps, Bérangère Guillet**  
Tél. : 02 41 22 41 46

© 2026 CNFPT/ INSET D'ANGERS